

Cybertitudes & Éducation



5 NOVEMBRE
PARIS 2021

Avec

Corinne Roehrig
Rose-Marie Farinella

Boris Cyrulnik
Gérald Bronner

Anne-Sophie Rochegude
Olivier Masson-Halimi



C(yb)ertitudes & Éducation

Faudra-t-il bientôt déclarer grande cause nationale la maîtrise des écrans par l'humain ? Exprimer cette hypothèse fait-il de nous d'abominables rétrogrades ou de précieux lanceurs d'alerte ? Avons-nous vraiment conscience des infimes manipulations algorithmiques qui grignotent à bas bruit notre esprit critique et nous orientent vers des décisions moutonnières ? Quelle place donner à l'éducation, dès le plus jeune âge, pour nous prémunir contre cette dérive ? Autant de sujets passionnants pour bousculer ensemble nos certitudes, avant qu'elles ne soient plus que des cybercertitudes...

Programme*

9h-9h15 : Introduction

Corinne Roehrig

9h15- 10h30 : Ontogenèse et le pouvoir de l'écran

Boris Cyrulnik

Tous les mammifères se glissent sous le ventre de leur mère pour téter. Seuls les primates ont besoin de fixer les yeux de leur mère pour se nourrir. Les saccades oculaires et la brillance des yeux ont le pouvoir de fasciner le bébé qui ne perçoit rien d'autre, ce qui explique l'effet des écrans chez les tout-petits : médusés, ils ne peuvent plus apprendre les mimiques faciales des parents ni les rituels d'interaction qui les socialisent. Une telle privation d'altérité ne leur permet pas d'acquérir une familiarité sécurisante : tout devient pour eux une agression. Pourtant, les grands enfants peuvent découvrir derrière l'écran d'autres mondes culturels et mentaux et les autistes communiquent mieux avec des écrans qu'avec des êtres humains. Il y a donc une possibilité de prévention ou de réparation grâce à la plasticité du cerveau et des relations.

10h30-10h45 : Pause

10h45-11h45 : Apocalypse cognitive : les écrans et la face obscure de notre cerveau

Gérald Bronner

La situation est inédite. Jamais, dans l'histoire de l'humanité, nous n'avons disposé d'autant d'informations et jamais nous n'avons eu autant de temps libre pour y puiser loisir et connaissance du monde. Nos prédécesseurs en avaient rêvé : la

science et la technologie libéreraient l'humanité. Mais ce rêve risque désormais de tourner au cauchemar. Le déferlement d'informations a entraîné une concurrence généralisée de toutes les idées, une dérégulation du « marché cognitif » qui a une fâcheuse conséquence : capter, souvent pour le pire, le précieux trésor de notre attention. Nos esprits subissent l'envoûtement des écrans et s'abandonnent aux mille visages de la déraison. Victime d'un pillage en règle, notre esprit est au cœur d'un enjeu dont dépend notre avenir.

11h45-12h30 : Derrière les réseaux de fumée : sortir du brouillard dans le champ de la petite enfance

Anne-Sophie Rochegude

Le web 2.0 (web participatif) est extraordinaire de possibilités : un monde qui s'ouvre, des distances qui se gomment, des rencontres nouvelles, un enrichissement fondé sur le regard et les réflexions des uns et des autres... Oui mais voilà, de cette finalité aux usages réels, les choses se sont quelque peu embrumées. Les réseaux sociaux numériques impactent notre vie émotionnelle... à moins que ce ne soit l'inverse ; la facilité du clic ou d'un commentaire nourrit l'ultracrédiparitarisme : chacun se posant comme sachant et compétent quel que soit le sujet ; les sujets à la mode, notamment ceux touchant à la science et aux neurosciences se trouvent traités rapidement, trop rapidement... Un phénomène qui n'épargne pas la petite enfance et qui, au regard de l'enjeu, le développement des tout-petits et leur accompagnement, ne peut être passé sous silence.

12h30-14h : Pause

14h-14h45 : Chasseurs d'infos dès l'école primaire

Rose-Marie Farinella

Il devient essentiel, et il est possible, dès l'école primaire, de forger l'esprit critique des enfants pour éviter qu'ils ne se fassent manipuler, et les aider à devenir des cybercitoyens, capables de s'opposer aux idées racistes, xénophobes et complotistes répandues sur la toile. Ce projet d'éducation aux médias, expérimenté pendant sept années consécutives avec des élèves de CM2 le démontre ; il a été récompensé par plusieurs prix nationaux et internationaux.

14h45-15h30 : Accompagner les parents : une urgence absolue

Corinne Roehrig

Parce qu'il ne suffit pas de crier au loup, accompagner les parents à faire face à la déferlante des écrans est capital, voire peut-être même vital. Les aider à faire face, concrètement, proposer des stratégies pragmatiques, des outils simples à utiliser, éprouvés, tout en les rassurant sur leurs compétences, sont les objectifs du Programme de Soutien aux Familles et à la Parentalité, ou PSFP, programme basé sur des données probantes dont l'efficacité est particulièrement reconnue dans le cadre de la prévention des conduites addictives.

15h30-15h45 : Pause

15h45-16h30 : Quels leviers de l'action publique à mobiliser face aux enjeux posés par le numérique ?

Olivier Masson-Halimi

Pour les enfants et les adolescents, le temps passé devant un écran peut empiéter sur des apprentissages essentiels à leur développement physique, psychique et social. Un usage excessif peut avoir des conséquences sur le développement du cerveau des enfants, leur apprentissage des compétences fondamentales et leur capacité d'attention. À tout âge, des risques peuvent être associés aux usages numériques excessifs. Malgré tous les bienfaits liés aux écrans, il convient aussi d'encourager pleinement leur bon usage. Doter les usagers de repères et d'outils simples pour mieux maîtriser leurs pratiques, soutenir la parentalité numérique, informer les professionnels sur les ressources fiables pour les accompagner, développer la recherche pour mieux connaître les

vulnérabilités et les profils à risque, expérimenter des dispositifs innovants de prise en charge des usages problématiques constituent autant de priorités de l'action publique. L'intervention sera consacrée à une présentation générale des différentes actions prioritaires portées par la MILDECA.

16h30-17h : Table Ronde

Biographie des intervenants

Boris Cyrulnik : Neuropsychiatre et éthologue, directeur d'enseignement à Toulon et président de l'Institut Petite Enfance Boris Cyrulnik. Il est également docteur *honoris causa* de plusieurs universités étrangères.

Gérald Bronner : Professeur de sociologie, membre de l'Académie des technologies et de l'Académie nationale de médecine. Il travaille notamment sur les croyances collectives et a publié de nombreux ouvrages sur ces questions. Ses travaux ont été couronnés de plusieurs dont le prix des Lumières ou encore le prestigieux EUROPEAN AMALFI PRIZE For Sociology and Social Sciences.

Corinne Roehrig : Médecin de santé publique et thérapeute familiale, pilote nationale du Programme de Soutien aux Familles et à la Parentalité.

Rose-Marie Farinella : Professeur des écoles en Haute-Savoie après avoir exercé en tant que journaliste. Elle s'est spécialisée dans l'analyse des *fake news* et accompagne des élèves du primaire via un projet d'éducation aux médias qu'elle a créé et mis en place.

Anne-Sophie Rochegude : Directrice scientifique de l'Institut Petite Enfance Boris Cyrulnik.

Olivier Masson-Halimi : Chargé de mission pratiques numériques à la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA).

Objectif : Proposer une formation basée sur des apports théoriques et pratiques relatifs aux usages des écrans dans le champ éducatif.

Méthodes : Apports théoriques. Échanges d'expériences professionnelles.

Informations et inscriptions : www.tpma.fr
Renseignements : tpma.formation@yahoo.fr
01 69 44 53 70

Inscription individuelle

À retourner à TPMA Formation C(yb)ertitudes & Éducation

40, avenue Saint-Jacques – 91600 Savigny-sur-Orge

Tél.: 01 69 44 53 70 ou par mail sur tpma.formation@yahoo.fr

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville : Profession :

Tél. : Courriel :

Je verse la somme de :

Inscription individuelle : 90 €

Paiement par chèque à l'ordre de TPMA Formation

Paiement par carte bancaire  :

1 - Je note les 16 chiffres du n° qui figure au recto de ma CB : n° [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

2 - Je note les 3 derniers chiffres du n° qui figure au verso de ma CB : n° [] [] [] Expire fin [] [] [] [] [] [] Signature obligatoire :

Je souhaite recevoir une facture

INSCRIPTION AU TITRE DE LA FORMATION CONTINUE



Afin de valider la convention de formation vous devez :

1° Remplir le formulaire et le transmettre à TPMA Formation, 40, avenue Saint-Jacques - 91600 Savigny-sur-Orge, ou par mail sur tpma.formation@yahoo.fr

2° Vous recevrez une confirmation d'inscription avec la convention en double exemplaire.

3° Vous recevrez la facture, après service fait, disponible sur le portail CHORUS.

Attention : l'inscription est valide uniquement à la réception de la convention de formation signée par l'employeur et l'organisme.

CONVENTION SIMPLIFIÉE DE FORMATION PROFESSIONNELLE (Article L.6353-1)

Entre les soussignés :

1 - TPMA Formation, 40, avenue Saint-Jacques, 91600 Savigny-sur-Orge, enregistré sous le numéro de déclaration d'activité n° 11-91-055-75-91 auprès de la Direction régionale des entreprises de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Directe).

2 - représentée par

Pour Mme - M. :

est conclue la convention suivante, en application des dispositions du Livre III de la sixième partie du Code du travail portant organisation de la formation professionnelle continue.

Article 1 : Objet de la convention

TPMA Formation

organisera l'action de formation suivante :

➤ Intitulé de l'action de formation :

C(yb)ertitudes & Éducation

➤ Programme et méthodes : ci-contre

➤ Type d'action de formation (article L.6313-1 du Code du travail) :

Acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances

➤ Date : **5 novembre 2021**

➤ Durée : **1 jour** (soit 7 heures)

➤ Lieu : **Paris**

Article 2 : Effectif formé

L'organisme : TPMA Formation accueillera :

Mme - M. :

Profession :

À Savigny-sur-Orge,

Pour l'employeur*

Adresse de facturation

.....

.....

Article 3 : Dispositions financières

Le coût de la formation, objet des présentes, s'élève à 200 € net de taxe.

Article 4 : Modalité de règlement

Le règlement s'effectue par virement à réception de la facture, établi à l'ordre de TPMA Formation.

Article 5 : Dédit ou abandon

En cas d'annulation écrite reçue à TPMA Formation, au plus tard 30 jours avant le début du séminaire, aucune facturation ne sera effectuée.

Passé ce délai, l'inscription sera facturée au tarif indiqué.

En cas d'absence constatée le jour de la formation, une facture vous sera tout de même adressée.

Article 6 : Différends éventuels

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal d'Évry sera seul compétent pour régler le litige.

Pour l'organisme de formation**

Adresse du participant

.....

.....

* Signatures et tampons ** Un exemplaire de la présente convention, complété par nos soins, vous sera adressé par retour.



TPMA Formation est référencé sur l'outil « Datadock »
Plus d'infos : <https://www.data-dock.fr/>